

**Dans la cinquantaine
et endetté?**



Ça n'a rien d'exceptionnel

Aviez-vous toujours cru qu'à la cinquantaine vous n'auriez plus de dettes? Êtes-vous surpris, et déçu, de constater le contraire? Vous n'êtes pas seul dans votre barque. Selon un récent sondage sur l'endettement, la dette des ménages canadiens dans la cinquantaine s'établit en moyenne à 108 675 \$¹.

La quarantaine s'accompagne souvent de grosses dépenses. Un prêt hypothécaire à rembourser, une maison à entretenir, des sous à mettre de côté pour la retraite et les études des enfants, sans parler des dépenses courantes. Et vos plans financiers ne se déroulent pas toujours comme prévu. Il suffit de la perte d'un emploi, d'un divorce, d'une maladie ou d'un décès pour les faire dérailler. Rien d'étonnant, donc, à ce que de nombreux quinquagénaires n'aient pas fini de régler leurs dettes.

Heureusement, il est possible d'accomplir beaucoup en cinq à dix ans, surtout en modifiant la structure et la gestion de sa dette.

Objectifs communs d'épargne et de gestion de la dette pour les quinquagénaires

Avez-vous parfois l'impression que votre dette ne cesse d'augmenter? Vos amis et collègues sont sans doute nombreux à s'efforcer eux aussi de rembourser leurs dettes, d'épargner en vue de la retraite, de se constituer un fonds d'urgence, d'aider leurs enfants

et de leur procurer un héritage, ou de conserver les avoirs déjà accumulés.

Le récent sondage sur l'endettement¹ révèle que les Canadiens craignent sérieusement de voir leur endettement actuel nuire à leur retraite. Parmi les répondants dans la cinquantaine qui reconnaissent avoir des dettes, seulement un sur trois s'attend à les rembourser entièrement avant d'avoir 60 ans. Si la plupart des gens comptent prendre leur retraite au début de la soixantaine, plus de la

¹ Ce sondage de la Banque Manuvie du Canada visait 2003 propriétaires canadiens âgés de 30 à 59 ans et dont le revenu familial dépassait 50 000 \$. Le sondage en ligne a été effectué par la firme Research House entre le 5 et le 16 mars 2012.

moitié des personnes interrogées ont dit que, si elles avaient encore des dettes à l'âge prévu de leur départ à la retraite, elles continueraient de travailler jusqu'à ce qu'elles en soient libérées.

Stratégies de réduction de vos dettes

Regroupez-les

Les personnes dans la cinquantaine ont souvent plusieurs dettes différentes. En regroupant vos dettes, vous réussirez peut-être à négocier un taux d'intérêt moins élevé qui vous permettra de les rembourser plus rapidement. À une telle fin, le compte tout-en-un s'avère particulièrement efficace. Ce type de compte permet de combiner un prêt hypothécaire, des marges de crédit personnelles et toute autre dette et d'y appliquer un même taux d'intérêt concurrentiel. Quand on regroupe dettes et épargne dans un même compte, l'épargne permet de réduire le solde de l'endettement et les versements d'intérêts.

Comparez le prix et le coût d'un achat important

Tout le monde ne comprend pas le coût réel d'une dette. D'ailleurs,

le taux d'intérêt peut varier considérablement d'un type de dette à une autre. Par exemple, les cartes de crédit appliquent généralement les taux les plus élevés, qui peuvent dépasser les 20 %. Par contre, les emprunts garantis comme les prêts hypothécaires s'accompagnent souvent de taux d'intérêt beaucoup moins élevés. Il faut bien comprendre le coût réel de divers types de financement, c'est-à-dire combien d'intérêts s'ajoutent au prix d'un gros achat. Par exemple, votre nouveau mobilier de salle à manger coûte peut-être 3 000 \$, mais si vous utilisez une carte de crédit dont le taux est de 18 % et si vous mettez six mois à le payer, il finira par vous coûter 3 280 \$.

Songez à emménager dans plus petit un peu plus tôt

Votre maison vaut une petite fortune, mais vous n'avez pas un rond en poche? Si les enfants ont quitté le nid et si vous n'avez plus besoin de tout cet espace, pourquoi ne pas emménager dans plus petit? Vous pourriez ainsi économiser sur les frais d'intérêts, les taxes foncières et l'entretien, réduire votre stress, rembourser vos dettes plus vite et

Heureusement, il est possible d'accomplir beaucoup en cinq à dix ans, surtout en modifiant la structure et la gestion de sa dette.

mettre des sous de côté en vue de votre retraite.

Consultez un spécialiste financier

Dans tous les groupes d'âge, seulement le tiers des répondants au sondage consultaient un spécialiste financier pour gérer leurs dettes et leurs liquidités. Cependant, près des trois quarts de ces personnes ont un plan qui leur permettra de se débarrasser de leurs dettes.

Votre conseiller peut vous aider à mettre en œuvre des stratégies tenant compte des défis particuliers que vous devrez peut-être relever avant de prendre votre retraite. ●

LA PUISSANCE D'UN COMPTE TOUT-EN-UN

Les comptes tout-en-un comportent trois grands avantages :

Ils vous permettent de regrouper toutes vos dettes au titre d'un seul prêt et de disposer d'un solde accessible pouvant atteindre 80 % de la valeur estimative de votre maison.

Votre épargne et votre revenu diminuent automatiquement le solde de votre dette, mais il vous est toujours possible de retirer l'argent dont vous avez besoin (sous réserve de votre limite de crédit); le fait d'utiliser votre épargne pour réduire le solde de votre dette vous fera épargner davantage en frais d'intérêts que si vous la placiez dans un compte d'épargne ou un fonds du marché monétaire.

Chaque dépôt dans votre compte réduit immédiatement le solde de votre dette : chaque dollar que vous conservez dans votre compte après avoir réglé vos dépenses mensuelles contribue au remboursement de votre dette, ce qui devrait vous inciter fortement à épargner plutôt qu'à dépenser.

Solutions



 **Investissements Manuvie**

Pour votre avenir^{MC}

© 2012 Financière Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d'appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.